

Les organisations syndicales des Douanes

CFDT CFTC CGT FO SNCD SOLIDAIRES UNSA

Paris le 8 septembre 2006

M. François Mongin
Direction générale des douanes
et droits indirects
23, bis rue de l'Université
75 700 Paris 07 SP

OBJET : lettre ouverte

Monsieur le Directeur général,

La lettre ouverte que nous vous avons adressée le 5 juillet dernier reste à ce jour sans réponse.

Nous vous y donnions des indications claires et précises sur les moyens de sortir de la situation de conflit et de reprendre le dialogue sur l'avenir des opérations commerciales.

A ce jour, la seule nouveauté consiste en l'envoi de résumés des groupes de travail internes à l'administration ce qui reste en deçà de l'engagement de M. Copé qui, dès le 4 juillet, avait assuré en CTPM que nous en recevions une transmission intégrale.

Plus grave, ignorant la mobilisation massive des personnels le 15 juin, vous avez décidé unilatéralement de mettre en œuvre votre projet dans la moitié des circonscriptions, sous couvert d'une pseudo « expérimentation ».

Cette manière de faire est inacceptable tant sur la forme que sur le fond et nous la condamnons.

L'ensemble des organisations syndicales des Douanes reste fidèle aux engagements qu'elles ont pris envers les personnels et refuse de revenir à la table des négociations sur quelque sujet que ce soit en l'absence d'une véritable ouverture de votre part.

Elles vous informent qu'elles appellent les douaniers à se réunir localement en Assemblées Générales pour décider des moyens de vous faire entendre leur **refus du démantèlement du service public douanier** que vous programmez. Elles proposent pour cela la perspective d'une journée de grève et de manifestations et maintiennent le préavis de grève illimité.

Veillez recevoir, Monsieur le Directeur général, nos salutations respectueuses.

CFDT CFTC CGT FO SNCD SOLIDAIRES UNSA